

DOSSIER

Les séquoias du Manoir de Bimare...

▷ pages 9-11



Agenda amené à être modifié selon les préconisations liées à la crise sanitaire



Diaporama



Commémoration du 8 mai 1945



Rendez-vous pour le verger partagé,
le 29 mai 2021



Jardinière réalisée par l'Accueil
Périscolaire et le Service Technique



Art en Mairie, nouvelles oeuvres
exposées à retrouver à l'accueil



Fanfare *Mona Lisa Klaxon* pour "En attendant
Festiv'Halle 2022", le 19 juin 2021



Une des rencontres des
habitants,
le 28 juin 2021



Une autre,
le 12 juin 2021



Groupe *Short-Lived* pour
"En attendant Festiv'Halle 2022",
le 19 juin 2021



Pièce de théâtre du Réveil Roncherollais, le 25 juin 2021



Rencontre des Jardiniers, le 18 juin 2021



Les séquoias du Manoir de Bimare,
des arbres permettant de repérer
Roncherolles-sur-le-Vivier à l'horizon...

- 4-5 Vie métropolitaine
- 5-7 Vie communale
- 8 Culture - Bibliothèque
- 9-11 Dossier : Les séquoias du Manoir de Bimare...
- 12-14 Environnement
- 14-17 Jeunesse
- 18 Portrait : Madame Leherpeur
- 18-19 Associations
- 20 Etat civil/Le saviez-vous/Agenda

ÉDITO EDILLO



Sylvaine SANTO,
Maire de
Roncherolles-sur-le-Vivier

En mai et juin derniers plusieurs dates majeures ont rythmé la sortie des restrictions sanitaires. Petit à petit nous avons pu retrouver quelques habitudes, nous déplacer sans contrainte horaire, voir les magasins, les cafés et les restaurants rouvrir leurs portes, participer de nouveau aux activités associatives et à la vie culturelle.

Cependant, à l'heure où j'écris ces lignes, nous avons tous conscience que tant que la vaccination n'a pas protégé suffisamment de personnes, le risque d'un nouvel épisode de la pandémie n'est pas encore totalement écarté. Aussi, restons vigilants.

C'est maintenant la rentrée scolaire. Fidèles à nos engagements de faire de la jeunesse une priorité ainsi que d'agir en faveur de la transition écologique et du respect de l'environnement, vous découvrirez au fil des pages de votre journal municipal les différents choix, actions et projets qui en découlent. Issus de nombreuses réunions de

commissions de travail, ces choix sont aussi les vôtres puisqu'il est possible à chaque Roncherollaises et Roncherollais d'y participer. Alors, en cette rentrée, si vous souhaitez nous y rejoindre n'hésitez pas à le signaler en mairie.

La fin de la période estivale marque également la reprise des activités associatives que vous pourrez découvrir lors du forum le samedi 4 septembre. Après deux saisons bien perturbées, c'est avec une grande hâte que les associations vous attendent.

Le dossier spécial de ce numéro des Ronches est consacré aux séquoias du Manoir de Bimare. Grands arbres remarquables, ils font partie de l'histoire du village et attirent l'attention de chacun d'entre nous. Vous pourrez ainsi découvrir, ou redécouvrir, leur origine.

Je souhaite à chacun d'entre vous une bonne reprise.

Sylvaine Santo

Directrice de la publication : Sylvaine Santo

Rédacteur en chef : Vincent Decorde

Rédaction et relecture : Corinne Bellenger,
Monique Pillut-Boissière, Gilbert Decoodt,

Vincent Decorde, Hervé Goubert, Pascal Lamarche,
Fabienne Leblond, Sylvaine Santo, Franck-David Dupin, Clara Marchand
et les associations roncherollaises.

Conception graphique : service communication

Visuels : ©mairie & associations, ©MPB, www.pixabay.com,
www.flaticon.com, www.pexels.com, mentionné si autre

Impression : Planète Graphique.

Journal imprimé sur du papier 100 % recyclé

Plus d'informations : www.mairie-roncherollesvivier.fr



*OURS: LISTE DE COLLABORATEURS D'UN JOURNAL, D'UNE REVUE

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi : 15h - 18h

Mardi et vendredi : 15h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

Adresse : 72 rue de l'église

Tél : 02 35 59 09 59

Fax : 02 35 59 95 50



Mise en place d'une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) et aide à la reconversion des véhicules polluants



Une ZFE-m est un espace où la circulation de certains véhicules est interdite selon leur niveau d'émission de polluants. L'objectif est d'**améliorer la qualité de l'air** et donc la santé des habitants dans les zones les plus touchées par la pollution atmosphérique.

Réglementairement imposée par l'État, une ZFE-m est déployée depuis le 1er juillet 2021 sur un périmètre délimité par l'intra-boulevards de Rouen, rive gauche et rive droite. En 2021 sont ciblés uniquement les véhicules professionnels de transport de marchandises et de livraison. Il s'agit également d'interdire la circulation et le stationnement des véhicules Non Classés (NC) et de vignette Crit'Air 4 et 5 soit :

- des poids lourds dont la date de 1ère immatriculation est antérieure au 1er octobre 2009,

- des véhicules utilitaires légers dont la date de 1ère immatriculation est antérieure au 1er janvier 2006 pour une motorisation diesel, ou au 1er octobre 1997 pour les motorisations essence.

Pour ces véhicules l'accès, la circulation et le stationnement dans la zone seront autorisés uniquement s'ils sont munis d'une vignette Crit'Air verte ou 1 ou 2 ou 3.

Afin d'accompagner les entreprises les plus fragiles financièrement, la Métropole Rouen Normandie a mis en place depuis le 1er juin 2021, à l'attention des très petites entreprises et auto-entrepreneurs, une **aide au renouvellement de véhicules utilitaires légers**.

Elle consiste en une subvention pour l'acquisition, la location avec option d'achat ou la location longue durée, d'un véhicule moins polluant neuf

ou d'occasion dans le cadre du renouvellement d'un véhicule ancien polluant.

Ce fonds d'aide vient compléter le dispositif de « prime à la conversion et bonus écologique » de l'État. Cette aide, attribuée dans **la limite de 3 véhicules par entreprise**, est d'un **montant forfaitaire de 2 000 € par véhicule**.

L'enveloppe prévisionnelle de ce dispositif d'aide est de 1 200 000 €.

Pour savoir dans quelle catégorie se situe votre véhicule (qu'il soit concerné dès juillet 2021 ou pas), n'hésitez pas à vous procurer dès maintenant la vignette Crit'Air sur le site : www.certificat-air.gouv.fr Plus d'informations sur :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/zone-faibles-emissions-mobilite>



L'ensemble des délibérations des conseils de la Métropole est disponible à l'adresse : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/deliberations-et-proces-verbaux>

Déploiement du « Pass Culture » à destination des jeunes pour rompre avec l'isolement et soutenir les activités culturelles locales

Le « Pass Culture » est un dispositif proposé à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Caisse des Dépôts et Consignation qui vise à accroître et diversifier les pratiques culturelles des jeunes majeurs et mettre à disposition des acteurs culturels une plateforme pour valoriser leurs propositions et les mettre en relation avec ce public.

Le « Pass Culture » se concrétise donc par une application mobile gratuite créditée de **300 euros**, destinée à tous les jeunes, l'année de leur **18 ans**, et **utilisable pendant 2 ans**.

Il peut être utilisé pour toutes les expériences culturelles gratuites ou payantes : places et abonnements cinéma, salles de spectacles, festivals, médiathèques, visites de musées, sites patrimoniaux, cours et ateliers, rencontres avec des artistes, conférences, achats de biens culturels matériels et numériques (livres, instruments, jeux vidéo)...

Il est proposé que la Métropole intègre ce dispositif, crée son propre espace sur la plateforme web et alimente l'application, en référencant ses propositions culturelles à destination des jeunes. Sont concernés à ce stade l'activité des musées métropolitains, les visites au titre du Label Villes et Pays d'Art et d'Histoire et les manifestations culturelles organisées par la Métropole et ses équipements culturels.■



©Métropole Rouen Normandie



©Ministère de la Culture



Vie communale

Délibérations du Conseil municipal - 29 juin 2021

■ Participation financière – Fonds d'aide aux jeunes 2020

La Métropole Rouen Normandie, par l'intermédiaire du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), a pour objectifs de soutenir les jeunes dans la réalisation de leur parcours d'insertion professionnelle et sociale mais aussi d'assurer leur subsistance lors des situations d'urgence.

Ces fonds financent notamment :

- Un hébergement d'urgence ou temporaire dans le cadre d'une prise d'emploi ou d'une décohabitation,
- Une formation au permis de conduire nécessaire à la réalisation de leur projet professionnel,
- Une tenue indispensable pour suivre une formation,
- D'autres actions accompagnant leur insertion professionnelle.

En complément du financement de la Métropole, la réglementation permet aux autres collectivités territoriales volontaires, d'abonder le FAJ. La commune de Roncherolles a décidé de participer au financement du FAJ à hauteur de 271,86 € (0,23 € / habitant).■

■ Versement à la coopérative des collèves de Darnétal dans le cadre de l'Entente intercommunale

L'Entente intercommunale des collèves de Darnétal regroupe les communes de Auzouville sur Ry, Blainville-Crevon, Bois d'Ennebourg, Grainville-sur-Ry, Roncherolles-sur-le-vivier, Ry, Saint-Léger-du-bourg-Denis et Servaville. Il a été décidé de participer, comme chaque année, aux coopératives scolaires des collèves Rousseau et Chartier à hauteur de 750 € chacune.

L'intégralité des délibérations des conseils municipaux est disponible sur le site internet de la commune, dans la rubrique "Nos Publications/Comptes rendus des Conseils Municipaux"■

Le dimanche 6 juin, José Torres, artiste et habitant de la commune depuis 37 ans, nous a quittés.

Fils d'un instituteur libertaire espagnol, il connut la faim et la répression de l'Espagne catholique des années trente. Mais aussi, la culture - théâtrale notamment -, la générosité et l'enthousiasme. Il arrive en France en 1939, lors de la Retirada, lorsque les républicains fuyaient devant l'armée franquiste.

Il fut interné dans divers camps de concentration du sud de la France, avant que sa mère décide de retourner en Espagne en raison des très dures conditions qui menaçaient leur vie. Son père, engagé dans l'armée française, fut fait prisonnier puis déporté à Matthausen où il sera assassiné.

Revenu en Espagne, José apprend le métier d'orfèvre, tout en continuant la lutte armée contre Franco.

Il revient en France en 1947, afin d'échapper à la police politique.

Ouvrier monteur en bronze, il milite sur le plan politique et syndical et continue d'aller en Espagne clandestinement.

Il rencontre Pilar, avec qui il aura 3 enfants.

En 1972, il fait 8 mois de prison pour trafic d'armes pour l'Espagne, il sera libéré grâce à Pilar qui fera la grève de la faim pour obtenir enfin un procès.

Franco meurt le jour anniversaire de ses 50 ans, le 20 Novembre 1975.

Il décide alors de **se consacrer à la sculpture.**

Il arrive à Roncherolles en **1985** avec sa compagne et leurs 2 bébés dans un panier.

En 1989, il offre ses talents à la commune afin d'édifier un **monument commémorant les 200 ans de la Révolution Française.**

Ce sera « **Les Ronces de la Liberté** » installé devant la Mairie.

Grâce à l'intervention de Bernard Jeanne, José recouvre ses droits civiques.

Ces années furent celles d'une **grande production artistique...**



“ Ce fut un homme

engagé, enthousiaste, généreux, brillant et chaleureux
qui ne laissait personne indifférent.■ ”

Marie-Catherine Torres



Etait-ce en 1987 ? en 1988 ? José Torres, dont j'avais fait la connaissance à son arrivée dans l'ancien moulin de Roncherolles, le long du Robec, m'avait demandé rendez-vous. Il avait évoqué son passé de militant anti-franquiste jusqu'à la mort, en 1975, du dictateur espagnol.

« J'ai de nombreuses fois traversé les Pyrénées pour lutter contre ce régime fasciste et je trouvais asile en France pour échapper à une arrestation... ou pire ! » m'avait-il dit.

« Si je suis encore en vie, c'est à la France que je le dois. Et je veux m'acquitter de ma dette envers elle. Comme l'Etat ou le Département sont des institutions impersonnelles, c'est vers ma commune d'adoption que je me tourne. Je n'ai pas d'argent à donner, mais j'ai mon savoir-faire de sculpteur. Je mets mes mains à votre disposition ».

Le bicentenaire de la Révolution approchait et le conseil municipal s'interrogeait sur la manière de le célébrer.

Une commission réunissant les Roncherollais intéressés travaillait sur des projets, notamment l'étude des Cahiers de Doléances du village - qui aboutirait à une pièce jouée dans l'église, là même où ils avaient été rédigés. José Torres souhaitait que l'oeuvre d'art qu'il proposait d'offrir à la commune soit le fruit d'une réflexion collective. Plusieurs soirées de débats passionnants, qu'il enrichissait de son savoir et de son expérience, aboutirent à définir le projet. Il l'expliquait ainsi :

« Enracinés dans le terroir, vivaces et foisonnantes, les ronces s'élèvent en s'entrecroisant. Les plus fortes soutiennent les plus fragiles... Les ronces s'unissent et se solidarisent pour brandir la pique, l'instrument de la révolte contre les abus, et le bonnet phrygien, la coiffe réservée dans l'Antiquité aux hommes libres. »



L'apport de José Torres s'est poursuivi les années suivantes : plaque commémorative du bicentenaire de la République (qui est dans le hall de la mairie), statue de « *L'enfant et l'oiseau* » à côté de l'église. Ainsi, ces sculptures illustrent l'apport d'un étranger à la collectivité qui l'a accueilli. Elles nous montrent aussi que tout citoyen peut aider sa commune en apportant son savoir-faire, quel qu'il soit. En 2005, lorsque la mairie a emménagé dans l'immeuble qui lui était destiné depuis des années, José Torres a réalisé les lettres qui ornent sa façade : « *Liberté, Égalité, Fraternité* ». Cette devise dont il rappelait la force du message et qu'il revient à chacun de nous de faire vivre. Tant pour honorer la mémoire de José Torres que pour donner corps à la République, notre bien commun. ■ **Bernard Jeanne, maire de Roncherolles-sur-le-Vivier de 1977 à 2014.**

« Les Ronches de la Liberté »

Comme l'unité du corps se fait de la présence de toutes ses cellules, la Nation est le corps unitaire et vivant de l'assemblée des citoyens. Cette réalité n'est pas quelque chose de passif, mais l'action vibrante et passionnée d'un peuple en marche.

1789 à Roncherolles-sur-le-Vivier, ce sont des femmes et des hommes, chair de travail et chair de sentiments, qui sont partis à la conquête de leur dignité. Ces gens simples ne demandaient qu'à vivre honnêtement de leur travail. Celà, ils le voulaient avec force et avec générosité. Ils l'obtinrent au prix de sacrifices et de sang. Ce monument veut rappeler ce qu'ont fait les Roncherollais de 1789, nos aïeux par le labeur et par la peine.

Enracinés dans le terroir, vivaces et foisonnantes, les ronces s'élèvent en s'entrecroisant. Les plus fortes soutiennent les plus fragiles. Le buisson se dresse au-dessus de l'eau, le Robec, où se concentre désormais le travail des filatures mues par le courant de la rivière.

Les ronces s'unissent et se solidarisent pour brandir la pique, l'instrument de la révolte contre les abus, et le bonnet phrygien, la coiffe réservée dans l'Antiquité aux hommes libres. Éprouver la montée grondante de l'exigence humaine qui emplit nos aïeux et qui les fit grands, c'est les comprendre et assumer la sauvegarde de notre bien commun : la Liberté. ■



Texte explicatif sur le monument "Les Ronches de la Liberté" écrit par José Torres

“ Merci beaucoup à Marie-Catherine Torres et Bernard Jeanne pour leur contribution à cet hommage. ”

Art en mairie avec l'artiste Véronique Mahieu

Grâce à un voyage au pair à Londres où elle commence à peindre des portraits sur modèle dans le cadre d'ateliers proposés aux jeunes et qui va lui offrir cette envie de dessiner qui ne la quittera plus, Véronique Mahieu s'inscrit en rentrant en France à l'Institut d'art d'Amiens et obtient une licence d'art plastique. L'idée d'être professeure ne va pas la poursuivre longtemps, et elle s'engage professionnellement dans l'univers de la PAO (Publication Assistée par Ordinateur).

Parallèlement s'impose à elle le mystère de l'univers intérieur, le besoin et l'envie de se plonger en elle-même. Pour mieux se connaître ? Pour s'évader ? Pour se mettre en quête de l'invisible ? Nous ne lui avons pas posé la question.

« La création est un véritable outil de connaissance de moi-même. Je peins tout ce qui me vient à l'esprit. Tout me vient à partir de mon intériorité, c'est une expérience sensorielle et visionnaire, mais qui reste toujours en contact avec les éléments extérieurs. »

Véronique Mahieu n'explique pas, elle décrit, elle raconte ce qui se passe en elle, sa recherche d'elle-même par le dessin, le mouvement dans le dessin, le dessin comme empreinte de ses rêves, de sa perception et de ses expériences des coïncidences. Sa main qui dessine est le prolongement de ses méditations, de son aspiration à mieux se connaître spirituellement. Son univers est onirique. Sa création, en peinture comme en écriture, est l'extension de son intuitivité.



Bibliothèque



Ils étaient 17 à lire les ouvrages, sept ont pu venir à l'élection qui s'est tenue sous la Halle par une belle fin d'après-midi ensoleillée.

Les enfants ont tour à tour présenté les livres. Puis, chacun s'est isolé pour élire son roman préféré. Ils ont ensuite déposé leur bulletin dans l'urne et émargé la feuille de présence. Le dépouillement a été effectué par deux innocentes mains. Avec trois voix, l'heureux élu est : **RONAROU** de Yves-Marie Clément, illustré par Flore Avram.

La Bibliothèque remercie chaleureusement Monsieur Roger, Professeur des élèves de CE2, pour s'être proposé afin de gérer la lecture.

Les enfants présents à l'élection se verront offrir par la Bibliothèque municipale un autre titre du même auteur. ■



« Véronique Mahieu expose dans le cadre d'Art en mairie

jusqu'au 9 octobre.

Son prochain ouvrage de témoignages *Résurgence*, paraîtra cette année.

Le chant du dedans, À l'écoute de mon âme est paru en 2019. »

« C'est comme voyager de l'intérieur, la création nous met dans un état qui nous permet d'ouvrir des portes. »

Après avoir exploré « l'intérieur » et sans doute ouvert quelques unes de ces portes, Véronique Mahieu souhaite à présent entamer une exploration de « l'extérieur », s'approcher au plus près de la nature et des animaux qui la peuplent. Quel sera alors son prochain carnet de voyage ? Nous l'attendons avec impatience. ■

Treizième Prix des Emouquets

Le jeudi 10 juin s'est tenu le vote du Prix Littéraire décerné par les élèves de CE2 de Monsieur Roger. Étaient en compétition :

- *Bonnie et Mortimer* de Agnès Cathala édité chez Gallimard
- *Ma vie sur Mars* de Sylvie Baussier édité chez Auzou
- *Au service secret de sa mémé* de Emmanuel Vilin chez Ecole des Loisirs
- *Ronarou* de Y. Marie Clément chez Kilowatt
- *Alek et Zouc : le concours L'épine* de Cécile Alix chez L'élan vert
- *L'école de la rue qui monte : La plus belle des toiles* de Hubert Ben Kemoun chez Flammarion-Castor.



Dossier : Les séquoias du Manoir de Bimare...



©mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier

*O*n les voit de loin et ils font partie intégrante du paysage roncherollais depuis des années, voire des siècles...

Les séquoias *Wellingtonias giganteas* du parc du Manoir de Bimare.

Dans une période où il est crucial de préserver notre environnement, nous avons souhaité revenir sur l'histoire de ces "géants" végétaux...



©mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier

L'histoire des séquoias du parc, de leur plantation à aujourd'hui

Situé au centre du village, le **Manoir de Bimare** est un ancien pavillon de convalescence des moines de l'Abbaye de Saint-Ouen de Rouen.

Richard Le Brument l'acquit en **1743** et le transforma en y ajoutant une aile et en plantant une allée de tilleuls.

Un de ses descendants, le **géologue Louis Boutillier** remplaça, en **1856**, les tilleuls par des "**séquoias Wellingtonias**" qui permettent de repérer Roncherolles-sur-le-Vivier depuis tout le plateau environnant.



©X.H

Il parlait couramment 7 langues étrangères.

C'était un géologue très renommé, Président de l'Académie Nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen. Il avait réuni dans un musée spécialement conçu (à Roncherolles) de remarquables **collections minéralogiques, géologiques et paléontologiques**, dont une partie est actuellement visible dans une salle à son nom à l'espace muséologique de géologie de l'Université de Caen Normandie.



©X.H

Portrait de Louis Boutillier peint par Auguste de Châtillon.



©X.H

Madame Durand-Viel, née Normand, petite fille du géologue Boutillier



©mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier



©X.H

À la fin de la Guerre 1914 -1918 : moyen de transport de l'époque - **le vice-amiral Durand-Viel**, ancien chef d'état-major général de la marine, grand-croix de la Légion d'honneur et membre de l'académie des sciences et son épouse se préparant à aller à Rouen

L'origine du mot "Séquoia"

Le nom « **séquoia** » a été donné afin d'honorer la mémoire du **chef amérindien See-quayah ou Sequoyah**, inventeur du syllabaire **Cherokee**, système d'écriture destiné à transcrire la langue du peuple autochtone d'Amérique du Nord, qui habitait dans l'est et le sud-est des Etats-Unis.

Zoom

sur la variété des séquoias de Roncherolles-sur-le-Vivier

Les séquoias de l'allée du Manoir de Bimare appartiennent au genre **Wellingtonia gigantea**, ainsi nommé, en 1853, par John Lindley, professeur de botanique à l'Université de Londres, en l'honneur du duc de Wellington, général britannique vainqueur de Napoléon 1er à la bataille de Waterloo en 1815.

De leur nom latin *Sequoiadendron giganteum* Buch, ils sont également appelés **séquoias géants**.

Ces arbres originaires de Californie, majestueux par leur taille et caractérisés par leur longévité sont des **conifères**, distingués par leur **cône** et leur **bois** de la famille des **taxodiacées**.

Ils peuvent atteindre **100 mètres de haut**.

Très bel arbre d'ornement, on peut souvent les retrouver dans les parcs, en Europe et notamment en France. L'alignement de ceux de Roncherolles-sur-le-Vivier est unique.



©Larousse Encyclopédie

Il existe plusieurs genres dans la famille des taxodiacées dont fait partie le séquoia :

- le séquoia géant
- le séquoia toujours vert
- le cyprès chauve
- le métasequoia

Les séquoias, une espèce affectée par le dérèglement climatique

Ces dernières années, de nombreux arbres subissent ce que l'on appelle le "stress climatique" : fortes pluies puis sécheresse et manque d'eau.

Ces phénomènes ne sont pas sans conséquence pour les séquoias.

Notamment ceux du Jardin des Plantes de Rouen, qui, "âgés de plus de 150 ans, sont en train de mourir, alors que ce sont des espèces pouvant vivre jusqu'à 3000 ans." (source : Julien Goossens, directeur du Jardin des Plantes pour France 3 Normandie, en 2020).

Qu'en est-il des douze séquoias de Roncherolles-sur-le-Vivier ?

L'état des séquoias du Manoir de Bimare

Depuis fin 2020, la mairie est en contact avec Monsieur Houzel, le propriétaire du Manoir de Bimare, à travers des réunions, des appels téléphoniques et des échanges d'e-mails. **Il a fait appel à des entreprises spécialisées pour savoir quelles interventions pourraient être envisagées et menées à bien pour l'entretien des séquoias du parc.**

Dès que l'action la plus appropriée aura été choisie par le propriétaire, nous vous en informerons.

“ *Merci à Monsieur Houzel pour sa contribution à l'élaboration de ce dossier.* ”

La mairie s'est portée candidate en juin dernier pour l'obtention du label 4 pour son Ecoquartier des Arondes.

Charlotte NORMAND, en Master 2 Sociétés aménagement et gouvernance des territoires (SAGt) de l'Université de Nantes, a réalisé son stage à la mairie sur ce sujet. Elle a créé des questionnaires et mené des enquêtes sur le devenir de l'Ecoquartier, 4 ans après l'arrivée des premiers habitants. Nous avons eu 84 retours de questionnaires des habitants et des usagers de l'écoquartier.



Grâce à vos réponses, nous avons pu finaliser cette autoévaluation nécessaire pour candidater. Le Conseil Municipal vous remercie pour votre participation.

L'expertise est en cours et nous aurons les réponses à la fin de l'automne.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>

Recensement et inventaire faunistique des haies

Vous nous avez probablement vu passer dans le village, loupes et appareils photos en mains...

Nous sommes trois étudiantes, Floriane, Laurence et Manon en dernière année de licence Ecologie et Biologie des Organismes de l'Université de Rouen. Dans le cadre d'un stage à la mairie, nous avons réalisé un recensement et un inventaire faunistique des haies. Voici quelques résultats !



Nous avons observé que la diversité faunistique d'une haie de thuyas n'est pas équilibrée : elle héberge 31 araignées sur un total de 60 individus, soit 51,6% de la faune de cette haie.

Au contraire, dans une haie mixte, contenant plus de trois essences d'arbres, la diversité des espèces est plus variée et l'abondance plus importante avec un total de 121 individus. Ces observations ont été répétées 3 fois pour chaque type de haie.



Sur la commune, les haies mixtes représentent 34,5% des haies et les thuyas 27%. En réalité, le thuya est un arbre pouvant atteindre 20 mètres de haut, et qui n'aime pas être compacté ou taillé. Cette espèce est sensible aux sécheresses et sujet à l'asphyxie, et il ne sera pas rare de voir apparaître un feuillage marron peu esthétique !

Pour vous, et pour la biodiversité, préférez une haie d'aubépine, de lierre, de charme, de noisetier, d'érable champêtre, de cotonéaster... voire mieux : tout cela réuni !



Les Ronches, l'épicerie éco-responsable

On ne les arrête plus....

Gilles et Suzette, nos épiciers et épicière éco-responsables, continuent de faire parler d'eux et ce n'est pas fini !

* D'où est venue l'idée d'une épicerie éco-responsable ?

« Nous avons toujours eu un côté éco-responsable principalement sur le verre au démarrage et les contenants que la clientèle doit apporter. Mais l'élément déclencheur provient du premier confinement qui, avec la forte demande de nos clients, a généré un volume de déchets considérable. »

* Pensez-vous, il y a cinq ans, lors de votre installation, que l'épicerie allait rencontrer ce succès ?

« Au départ non, on pensait plus à un effet général sur le commerce et on s'est rendu compte que la clientèle de Roncherolles et des alentours était vraiment plus intéressée par l'épicerie. »

Cela nous a donné la force et l'envie de développer l'épicerie et de proposer plus de services complémentaires. On s'aperçoit maintenant qu'il y a un franc succès. »

** La clientèle jouait-elle le jeu avec votre idée d'éco-responsabilité (venir avec des plats, des sacs réutilisables, des boîtes à œufs...) ? Cela se ressent-il sur la quantité de déchets générés ?*

« Oui, la clientèle joue parfaitement le jeu et cela se ressent sur la quantité de déchets que nous générons. À ce jour, nous sortons nos containers **1 fois toutes les deux à trois semaines** contre toutes les semaines il y a de cela quelques mois (*ndlr : nous entendons containers les poubelles identiques à ceux des particuliers*). Nos cartons sont envoyés chez un de nos fournisseurs pour le recyclage, le verre mis **en container spécifique**, on reste donc sur des déchets types « tout-venant » (type plastique, papier) et cela représente **un container rempli tous les deux mois.** »

** Avez-vous d'autres projets afin de dynamiser encore plus cette tendance ?*

« Oui, il y a d'autres projets à mettre en place. On travaille avec la Métropole pour pouvoir proposer d'autres solutions comme par exemple **fournir des boîtes** ou bien proposer **une caution sur un contenant** (type go-belet sur les manifestations). »

** Qu'a apporté la crise du Covid à votre activité ?*

« Oui, nous avons eu un impact positif sur la vente qui a vraiment été présent sur le premier confinement malgré « la peur » de sortir et de rencontrer du public. L'avantage que nous avons pu en tirer est que la clientèle a pu découvrir tout ce que pouvait proposer l'épicerie comme le jambon à la coupe ou autre. »

** Pensez-vous atteindre le zéro déchet ?*

« On aimerait bien, après nous avons encore la partie emballage des produits que nous vendons par exemple qui représente une part importante de nos déchets sur lequel nous devons travailler. On aimerait l'atteindre mais il y a encore beaucoup d'amélioration à apporter notamment pour la clientèle qui vient de l'extérieur et qui ne connaît pas encore ce principe d'apporter ces contenants. Nous sommes donc encore obligés d'avoir un stock de sac en papier afin de les servir dans les meilleures conditions. »

** Le Samedi 12 Juin a eu lieu le marché, un maintien sur d'autres dates est-il prévu ?*

« L'objectif était d'organiser un marché de ce type là deux fois par an : un au **printemps** et un à **l'automne**. Un marché de ce type a déjà été organisé en septembre/octobre 2019 qui avait bien fonctionné mais la Covid nous a empêché de pouvoir continuer. »

Quand vos cheveux sont recyclés...



Chez *Secret d'Art*, votre coiffeuse change la couleur, coupe vos cheveux.....et **dépollue les eaux des hydrocarbures.**

Laetitia Lambert adhère depuis un an à l'association

“Coiffeur Juste”,

dans une démarche éco-responsable et d'économie circulaire.

Vos cheveux sont envoyés chaque semaine à cette association dans des sacs contenant 4kgs de cheveux. Ils sont ensuite transformés en “boudins” qui filtreront les hydrocarbures dans les ports et les océans. Les tubes de couleurs, les aérosols les lames de rasoir sont également recyclés. Deux fois par an, Laetitia envoie ces déchets à l'association nationale “Collecte du Coiffeur”.

Ces emballages recyclés vont créer de l'énergie.

Rien ne se perd... Tout se transforme !

Groseilliers, groseilliers à maquereau et cassissiers



Entre juin et septembre : Coupez les rameaux de l'année, sur une longueur de **30 à 40 cm**.

- Supprimez les feuilles de la base pour ne pas qu'elles pourrissent dans la terre et conservez 3 feuilles sur le haut du rameau à couper de moitié pour limiter l'évaporation (ces feuilles tomberont pendant l'hiver). Dans des pots remplis d'un mélange de **terreau** et de **sable** à parts égales, faites des trous et enfoncez les boutures jusqu'à environ un tiers de leur hauteur.
- Conservez les pots à **l'ombre, à l'abri des vents** et conservez la terre **légèrement humide** en arrosant régulièrement jusqu'à l'hiver.

Au printemps, les boutures seront couvertes de nouvelles feuilles, et pourront être installées à leur place définitive.-

Entre décembre et février (hors période de gel) : Procédez de la même façon mais plantez vos boutures directement à l'endroit envisagé pour l'installation définitive. Tassez autour et arrosez.

Des **bourgeons** apparaîtront au printemps.



Framboisiers

La démultiplication du framboisier peut avoir lieu par division de la touffe en plusieurs pieds qui sont immédiatement remis en terre, à leur place définitive ou dans une zone d'attente.

La division peut également avoir lieu par bouturage **de novembre à février :**

- Dégagez une racine d'environ **1 cm** de diamètre du plant mère.
- Débitez cette racine en tronçons de 10 cm de longueur en préservant les **radicelles**, petites racines latérales.
- Placez les tronçons de racines à l'horizontale dans une caisse composée d'environ 15 cm d'un mélange à parts égales de **terreau**, de **fine terre de jardin** et de **sable** et les recouvrir du même mélange sur 3 cm de hauteur.
- Arrosez de manière à humidifier et placez vos contenants à **l'abri du gel**, dans un endroit **lumineux** en vérifiant que le substrat reste **humide**, mais sans excès.

Le repiquage a lieu au **printemps** dès que les premières feuilles sont apparues avec un arrosage régulier.

NB : Pensez à désinfecter votre sécateur avec de l'alcool à 90° pour éviter toute propagation de maladies. Une phase de lune montante est favorable au bon enracinement.

Jeunesse

Protocole sanitaire pour les écoles

Au moment où nous rédigeons ce journal, nous n'avons aucun élément officiel quant au futur protocole à mettre en place dans les écoles pour la rentrée. Tous les parents ont bien sûr été tenus personnellement informés des dernières communications de la Préfecture et du Ministère de l'Éducation Nationale en temps réel.■



Jeux des tout petits

Suite à la vérification périodique des jeux, l'Apave nous a demandé de retirer le jeu des tout petits installé près du terrain multisports. Celui-ci ayant été dégradé, il ne remplissait plus les normes nécessaires de sécurité. Dans le cadre de l'aménagement du site et de la création du verger, une réflexion quant à l'installation d'un nouveau jeu est en cours.■

C'est plus compliqué qu'avant !

Se laver les mains en permanence c'est pénible !

L'école à la maison c'est trop difficile et puis les parents ne comprennent rien !

Le masque cache les visages !

Au moins avec le masque on n'est pas malade, mais on a trop chaud !

Le masque à la récré c'est insupportable



Ce n'est pas trop dérangeant d'être séparés dans les salles du périscolaire, comme ça les petits ils ne nous embêtent pas.

J'ai hâte qu'on sorte de là c'est long ... !

C'est énervant d'être placés à la cantine pour manger !

Oui, et ne plus avoir les cruches sur les tables c'est nul !

Et après ?

Quand la crise de la Covid19 sera finie, nous aimerions retourner à la piscine, **fêter les anniversaires** avec les copains, refaire une visite au château, faire des câlins aux autres, **partir en voyage** pendant les vacances et aller à un **concert**. On aimerait bien changer de place tous les jours à la cantine. On pourrait refaire des jeux collectifs dans la cour, les petits et les grands mélangés, comme les captures de drapeaux au périscolaire. Le midi, il y aura des activités du midi organisées comme avant !

On adorait le **cirque**, le badminton, la **cuisine** et la **danse**. Les adultes seront plus **heureux**, comme nous !
 Merci à Anaëlle, Sioan, Marion, Lou, Sacha M, Owen, Maxime, Kenzo, Elia, Ethan, Gabriel, Yuna, Rafael. ■

« Quel est mon prénom ? », le projet littéraire de l'Accueil Périscolaire

Tout au long de ces derniers mois, les enfants fréquentant l'accueil périscolaire, avec l'aide des animatrices, ont imaginé, écrit et illustré un livre « *Quel est mon prénom ?* » L'histoire d'un petit garçon à la recherche des lettres de son prénom.

À l'occasion de la parution et de la distribution d'un exemplaire du livre à chaque enfant ayant participé à ce projet littéraire, un pot de l'amitié a été organisé avec les familles le jeudi 24 juin sous La Halle. Une façon de terminer l'année en partageant un moment festif, les enfants étant tous très fiers de leur livre ! ■



Porte ouverte à la maternelle et au périscolaire



11 familles ont participé à cette porte ouverte le jeudi 1er juillet et ont ainsi fait découvrir à leurs enfants la classe des petits, le dortoir, le restaurant scolaire et les salles de l'accueil du périscolaire. Grande découverte donc pour tous et toutes, ces lieux n'ont plus aucun secret pour eux ! Tout a été montré et expliqué pour que les enfants puissent en reparler avec leurs parents pendant les vacances et arriver plus sereins le jour de la rentrée. D'ailleurs, certains s'étaient déjà bien installés aux petites tables et voulaient se mettre au travail sans plus attendre... ou peut-être était-ce pour commencer à jouer avec tous les nouveaux jeux que leurs yeux illuminés venaient de dénicher ! ■

Une "Balade nature : à la rencontre de la biodiversité" organisée par le CMJ

Le 29 mai s'est déroulée la "Balade nature : à la rencontre de la biodiversité" organisée par le CMJ et animée par Floriane, Laurence et Manon, stagiaires à la mairie. Sous la forme d'un jeu de piste dans le village, 19 enfants ont découvert le fonctionnement d'un hôtel à insectes, l'intérêt des haies sur la biodiversité, et le rôle des oiseaux dans la pollinisation et la régulation des insectes. Puis, dans la forêt, les enfants ont comparé différentes feuilles et fruits d'arbres. Autour de la mare de l'écoquartier, ils ont revu le cycle de vie des amphibiens. Enfin, le groupe a eu l'occasion de semer des graines de plantes mellifères ! Merci d'avoir été nombreux à participer, et bravo à tous ! ■



Heureuse retraite à Mathilde Bonnet !



Le départ en retraite de **Mathilde Bonnet** a malheureusement été célébré trop rapidement et en très petit comité le jour de la sortie le 6 juillet dernier. En poste à Roncherolles depuis **1991**, elle est remplacée en cette rentrée par Madame **Anne Demech**, nouvelle directrice de l'école maternelle, à qui nous souhaitons la bienvenue. ■

Effectifs des écoles prévus pour la rentrée

Les effectifs des écoles prévus pour la rentrée sont les suivants :

En maternelle : 2 tout petits ; 13 enfants en petite section ; 9 enfants en moyenne section ; 15 enfants en grande section.

En élémentaire : 19 CP ; 10 CE1 ; 7 CE2 ; 16 CM1 ; 18 CM2. ■

Mise en place de la gestion séparée des biodéchets au sein du restaurant scolaire, un nouveau pas pour répondre aux enjeux environnementaux et énergétiques actuels



Dans le but de toujours mieux gérer les déchets sur notre territoire, plus particulièrement, dans ce cas précis, les déchets organiques, notre commune a décidé de s'engager avec la société coopérative **TerraLéo** pour valoriser les biodéchets du restaurant scolaire. Ces biodéchets constituent la part fermentescible des ordures ménagères résiduelles (OMR), c'est-à-dire les restes de préparation de cuisine, les restes de repas ou les denrées non consommées, d'origine végétale ou animale.

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour une croissance verte, le tri et la collecte des biodéchets deviendront à court terme obligatoires et généralisés à tous les professionnels et aux particuliers. Alors, pourquoi attendre !

Ainsi, les déchets seront collectés et acheminés (à l'aide d'un véhicule utilitaire léger roulant au GNV) une fois par semaine en méthanisation sur un site de valorisation agréé afin d'être recyclés pour une production de chaleur et d'électricité.

TerraLéo s'engage à tenir et à archiver un registre des biodéchets qui assure la traçabilité et renseigne les quantités, la provenance et la destination des déchets. Un rapport d'activité annuel renseignant sur la performance de la démarche et la qualité du tri sera également produit.

Trier à la source et recycler, c'est bien, mais le but est également d'obtenir toujours davantage de résultats en terme de gaspillage alimentaire. **C'est ce à quoi nous nous efforçons également chaque jour en amont.**■

Quoi de neuf dans les assiettes de nos enfants en cette rentrée 2021-2022 ?

Le renouvellement du marché de gestion de la restauration scolaire a reconduit la **Société Convivio** en tant que prestataire intervenant dans notre commune. Trois autres réponses avaient également été reçues suite au Marché à Procédure Adapté lancé au mois de mai dernier.

Les principaux éléments ayant fait l'objet d'une notation ratifiée par la Commission d'Appel d'Offre et le Conseil municipal sont les suivants : la **qualité** de la prestation (produits frais, locaux, bio, grammage, nombre de composants...), les **moyens** mis en œuvre pour assurer la prestation (moyens humains, audits internes/externes, animations...), la **démarche de développement durable** mise en œuvre (loi Egalim, pesées, ...) et le **prix**.

L'une des principales demandes formulées dans l'appel d'offre était la mise en place de l'ensemble des mesures prévues dans la **Loi EGALIM** (voir encart ci-après). La Société Convivio s'est ainsi engagée à mettre ces dispositions en œuvre dans leur intégralité dès cette **rentrée 2021-2022**, sans attendre les dates butoirs de 2022 ou 2025.■



La Loi EGALIM

La loi du 30 octobre 2018 portant sur l'agriculture et l'alimentation, dite «**EGALIM**», prévoit un ensemble de mesures concernant la restauration collective publique et privée afin de favoriser l'accès de tous à une alimentation plus saine, sûre et durable.

Quelles sont ces mesures ?

* Proposer, au **1er janvier 2022**, au moins **50% de produits de qualité et durables**, dont au moins **20% de produits biologiques**. Il s'agit des produits :

- issus de l'agriculture biologique (20% minimum) - bénéficiant des autres signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) ou des mentions valorisantes suivants : Label rouge, appellation d'origine (AOC/AOP), indication géographique (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), la mention « issu d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale » (HVE), la mention « fermier » ou « produit de la ferme » ou « produit à la ferme » - issus de la pêche bénéficiant de l'écolabel Pêche durable - bénéficiant du logo « Région ultrapériphérique » - issus du commerce équitable et issus de projets alimentaires territoriaux (PAT) (bien qu'ils ne soient pas comptabilisés dans les 50%).

* **Au plus tard le 1er janvier 2020**, la mise à disposition des **ustensiles à usage unique** en matière plastique est **interdite** (gobelets, verres, assiettes, pailles, couverts, piques à steak, couvercles à verre, plateaux-repas, pots à glace, saladiers, boîtes et bâtonnets mélangeurs pour boissons).

Au plus tard le 1er janvier 2025, l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service en matière plastique est **interdite**.

* **Depuis le 21 octobre 2020**, les opérateurs de la restauration collective préparant plus de 3 000 repas par jour doivent proposer **une convention de dons à une association habilitée** dans le cadre de l'obligation de mettre en place une démarche de lutte contre le **gaspillage alimentaire**. Par ailleurs, l'interdiction de rendre impropres à la consommation les excédents alimentaires encore consommables est étendue à la restauration collective **à partir du 1er janvier 2020** (amende de 3 750 €).■

Mme Leherpeur, une Passionnée...

Danièle Leherpeur est passionnée. Passionnée de peinture, mais pas que. De cuisine, de jardinage, de musique... mais ce dont nous souhaitons parler avec elle, c'est de peinture. Après une visite parfaitement commentée de sa maison-galerie, voire de sa maison-musée, riche de ses œuvres témoins de ses différentes « périodes » (classique, aquarelle, « créative »), nous entrons dans son lumineux atelier où elle répond à toutes les questions à satiété.

©MMPB



Quand avez-vous commencé à peindre ? « J'avais 12 ans. Mon père m'avait rapporté plein de carton de son travail et j'ai commencé à dessiner et à peindre dessus. Je n'ai presque plus arrêté depuis. Je suis une autodidacte, je n'ai jamais appris, à part pendant les cours de dessin au collège. J'adorais aussi la géographie parce que je pouvais illustrer les cartes du monde tout à loisir ! J'ai gardé quelques dessins de cette époque. »

Quels sont les peintres qui vous inspirent ? Sans réfléchir et sans marquer le moindre doute, « Ma passion, c'est Renoir. Et puis ensuite Monet. »

C'est donc de ces deux génies qu'elle va s'inspirer pour réaliser ses huiles, natures mortes, paysages, marines, qu'elle exposera notamment à Roncherolles lors de la première exposition des Roncherollais (faisant ainsi la Une de l'article que le Paris Normandie consacra à l'évènement le 8 avril 1982), mais également au Salon des Indépendants de Rouen.

Avez-vous un autre évènement marquant à nous raconter ? « Oh oui ! En 2013, pendant l'Armada, j'ai participé à un concours organisé par les Silos de Rouen sur le thème : Les silos en rapport avec les festivités de l'Armada. Et bien, j'ai été classée 5ème sur une trentaine de peintres, d'ailleurs majoritairement des hommes. Et les quatre premiers étaient des « professionnels », pas des amateurs comme moi ! »

Danièle Leherpeur s'est orientée depuis quelques années vers l'aquarelle, le fusain et la sépia. En plus de continuer à travailler d'après modèle, elle imagine et crée ses propres atmosphères. « C'est plus contemporain... » nous dit-elle en souriant. Et cet enthousiasme ne peut aller que de paire avec une qualité essentielle, la générosité. Elle offre beaucoup de ses œuvres à sa famille, ses ami.e.s, son entourage, même à son médecin ! « L'art, ça se partage ! » *Aurions-nous pu trouver meilleure conclusion ?* ■

Associations

ASRV-EPGV Gymnastique Douce et Tonic

Jours des cours :

- Cours de Gym douce-atelier d'équilibre : le lundi de 14h15 à 15h15

- Cours Gym/Stretching : le lundi de 19h30 à 21h00



GYM Douce et Tonic

L'activité est pratiquée à la salle de « la Pépinière ».

Nous reprendrons les cours le 6 septembre en respectant bien sur les règles sanitaires en vigueur.

Je serai présente au Forum des Associations pour prendre vos inscriptions.

Pièces à fournir : certificat médical d'aptitude à la pratique de la gymnastique et pour les personnes de plus de 60 ans une attestation médicale de non-contre-indication à la pratique de la gym (document fourni par la section et à remplir par le médecin).

Pendant cette période difficile de confinement nos cours de gymnastique nous ont bien manqué.

Nous tenions cependant à remercier Carole notre professeur de Gym pour les vidéos qu'elle nous a fait gentiment parvenir via Youtube. Tapez « Carole Onno ».

Cela nous a permis de garder la forme, d'occuper sainement notre temps libre en suivant ses cours à distance...

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Sylvie LE GOFF,

Présidente au 06 84 71 20 20. ■

Le trail de « la Ronce » prévu en mars 2021 n'ayant pu avoir lieu, nous avons souhaité tout de même rendre hommage à nos amis partis trop vite, Rémi et Dumard.

Jog'nature a organisé un Cyber Trail qui a remporté un vif succès.

Deux parcours ont été proposés, la Osso sur 8 km et la Rémi sur 16 km. Pas une compétition sportive, mais une action participative. Pas de classement officiel, mais une invitation pour l'édition du Trail 2022 pour les premiers hommes et femmes de chaque course (trail et marche), ainsi que 5 personnes par tirage au sort.

Aucun droit d'inscription n'a été demandé. Néanmoins, pour respecter notre philosophie, les participants étaient incités à faire un don du montant de leur choix à l'association AFS (association à but humanitaire) ou à la recherche contre le cancer.

Un grand merci à nos épiciers préférés, Suzette et Gilles pour leur gentillesse et participation active à cette manifestation.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition de « la Ronce » **le dimanche 20 mars 2022.**

Toutes les informations sur www.traildelaronce.fr

Toute l'équipe de Jog'Nature.■



Roncherolles Rando

Comme la plupart des associations, Roncherolles Rando a été contraint de rester confiné même si nous sommes parvenus à faire quelques randos entre deux confinements...

Oublions cette saison 2020-2021 et souhaitons à tous de retrouver une vie associative digne de ce nom pour 2021-2022.

Comme chaque année, Roncherolles Rando sera présent au Forum des Associations qui se déroulera le samedi 04 septembre 2021.

Vous avez toujours la possibilité de vous renseigner auprès de **Jean-Luc Danet (Président du club)** au **06.32.44.67.44.**

Nous vous proposerons le **dimanche 05 septembre** une randonnée ouverte à tous afin d'en savoir un peu plus sur le fonctionnement de Roncherolles Rando.

Vous pouvez également avoir un aperçu en participant à une randonnée sans vous engager. Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur notre site : <https://roncherollesrando.com>, de regarder sur l'agenda en cliquant sur une date surlignée et obtenir tous les renseignements concernant la randonnée du jour. La bonne humeur et la convivialité sont des membres actifs de notre association depuis sa création en 2005.

Bonne saison à tous.■



Roncherolles Suspicion Cavités

Le recensement des cavités souterraines dont la présence est avérée ou simplement suspectée, peut avoir des conséquences financières et psychologiques importantes pour les propriétaires.

En avril 2019, nous recensons sur la commune une trentaine d'indices de cavités souterraines, et ce chiffre s'accroît d'année en année. Le but de notre association est d'unir nos forces et nos compétences pour venir en aide aux habitants de Roncherolles-sur-le-Vivier. Au printemps 2020, notre association comptait 55 adhérents, mais pour cause de COVID, les assemblées générales de 2020 et 2021 n'ont pu se tenir. Depuis mars 2019 nous ne savons donc pas sur combien d'adhérents nous pouvons compter. Si vous souhaitez adhérer ou renouveler votre adhésion à l'association, merci de déposer un chèque de 10 euros dans la boîte aux lettres de notre trésorier. Vous recevrez en retour un reçu attestant de votre adhésion.

Chèque accompagné de vos nom et adresse à déposer chez Mickael DEHAIS, 173 Allée des Pomiers.■

État civil

Une pensée pour...

José TORRES, le 31 mai 2021

Nos félicitations à...

Muriel BAILLEUL et Daniel GRUEL,
le 29 mai 2021

Bienvenue à...

Gabriel MATELON, né le 6 octobre 2020

Félix GARNIER, né le 3 février 2021

Appolline PARIN, née le 18 février 2021

Esteban PATIN, né le 23 mai 2021

Eugène LEMEILLE, né le 6 juin 2021

Capucine LEBIHAN, née le 9 juin 2021

Anaëlle COZIC, née le 14 juin 2021

Le saviez-vous ?

Nouveaux conseillers départementaux

Suite aux élections de juin dernier, Séverine GROULT et Laurent GRELAUD sont les deux nouveaux conseillers départementaux.

Entretien des espaces verts

Avec une météo capricieuse, ce printemps et cet été, l'herbe et les haies de la commune ont poussé très rapidement. Par conséquent, les agents ont fait face à des travaux d'entretien plus importants. Nous avons fait appel à des entreprises d'espaces verts qui sont également très sollicitées. Nous vous remercions pour votre compréhension face aux désagréments rencontrés.

Vente de chaises

Les chaises de la restauration scolaire sont renouvelées. La commune propose les anciennes en bois et métal à 5 euros la chaise. Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous de la mairie jusqu'au 25 septembre.

Pas assez d'astuces pour maîtriser l'informatique et Internet ?...

Rejoignez les ateliers informatiques du CFA, qui ouvrent leur porte à la rentrée : initiation et perfectionnement sont au programme. Ces cours seront dispensés par un professionnel.

Réunion d'information

le 18 septembre à 10h. (Lieu à confirmer)

Renseignements auprès de Denise LAINE au 06.72.79.08.49 ou laine.denise@neuf.fr

 Mairie
02.35.59.09.59



Agenda
amené à être
modifié selon les
préconisations liées
à la crise
sanitaire

Agenda

Lorsque la situation sanitaire le permettra davantage, ces différents événements de la commune seront l'occasion de tous nous retrouver !

Vendredi 3 septembre

Accueil des nouveaux habitants

Salle du Conseil Municipal, à 18h30

Samedi 4 septembre

Forum des associations - Salle La Pépinière, de 16h à 18h

En présence du service Filo'r, à partir de 15h

Samedi 2 octobre

Collecte de déchets

Organisée par le Conseil Municipal des Jeunes et la Commission Sociale et Solidaire - Sur inscription

Samedi 9 octobre

Le Jour de la Nuit - Salle La Pépinière, de 20h à 23h - Sur inscription - Labellisé Mon Petit Atelier de la COP21 de la Métropole

Samedi 16 octobre

Dictée du CFA - Sur inscription

Horaires et lieu à confirmer

Samedi 16 octobre

Atelier dégustation de variétés de fruits anciens

Terrain du verger partagé ou salle municipale (à confirmer), à 14h

Mercredi 11 novembre

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Cimetière, à 11h

Samedi 13 novembre

Atelier "Faire soi-même" - *Horaires à confirmer* - Sur inscription

Samedi 20 novembre

Atelier d'initiation à la plantation - Verger partagé

Sur inscription, à 10h

19/20/21 ou 26/27/28 novembre *Dates et horaires à confirmer*

10 ans de l'association Ethlan : tournoien réseau local - Organisé par le CFA.

Samedi 4 décembre

Téléthon, organisé par le CFA

Lundi 13 décembre

Noël des Ecoles



©Pexels

©jour de la Nuit

©Pexels

©MRN

©Ethlan